

CHARGE(E) DE MISSION (H/F)

« Qualité de l'air »

Réf. **CMQA 2020**

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km², elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

CONTEXTE DU POSTE

Au moment où les grandes métropoles prennent conscience de leur responsabilité fondamentale pour améliorer la qualité de l'air, la loi confie à la métropole du Grand Paris la compétence en matière de lutte contre la pollution atmosphérique et la responsabilité d'engager les actions déterminantes en faveur de la réduction de la pollution. Dès sa création, la Métropole s'est engagée dans ce domaine, actions renforcées depuis les délibérations du 8 décembre 2017, votées à l'unanimité, approuvant le plan climat air énergie métropolitain en 2018 et clarifiant les domaines d'intervention de la métropole. La Métropole pilote notamment la zone à faibles émissions qui regroupe déjà plus de 50 communes à l'intérieur de l'enceinte de l'autoroute A86.

Au sein de la Direction de l'environnement, de l'eau et du climat, le/la chargé(e) de mission est placé(e) sous l'autorité de la Responsable du pôle développement durable.

Le poste de chargé(e) de mission « Qualité de l'air » est une création de poste, qui s'inscrit dans le renforcement de la Direction, la constitution de pôles et la structuration d'une équipe dédiée aux questions de qualité de l'air et de mobilité. La Métropole a acquis une forte légitimité auprès de ses communes membres avec la mise en place de la première étape de la ZFE, légitimité qu'il conviendra de consolider à l'occasion des étapes à venir.

POSTE A POURVOIR

Missions et responsabilités :

Le/la titulaire est chargé(e) de contribuer à la mise en œuvre du volet « qualité de l'air » du Plan climat métropolitain et aux actions de la Métropole en matière de lutte contre la pollution atmosphérique.

Suivi et bilan de la Zone à Faibles Emissions métropolitaine

- Contribution à la préparation des prochaines étapes de la ZFE ;
- Participation à la mise en place des mesures d'accompagnement à la mise en œuvre de la ZFE ;
- Elaboration d'un guide méthodologique sur la base du retour d'expérience de la Métropole du Grand Paris sur la mise en place de la ZFE métropolitaine ;
- Contribution à la réalisation d'une étude comparative sur les dispositifs de signalisation utilisés à l'étranger dans les zones à faibles émissions et d'une évaluation de l'expérimentation menée dans la Métropole du Grand Paris sur l'arrêté expérimental ;
- Contribution à la réalisation d'un benchmark de l'offre de financement proposée par les institutions de microfinance pouvant être mobilisées sur la transition écologique et énergétique, et notamment la couverture du reste à charge pour les particuliers et les artisans qui devront renouveler leurs véhicules dans le cadre de la mise en place de la Zones à Faibles Emissions.

Animation du volet « qualité de l'air » du Plan climat métropolitain

- Mise en œuvre d'une campagne de communication commune sur le chauffage résidentiel au bois (chauffage d'agrément), diffusion des bonnes pratiques et de messages pédagogiques à destination du grand public ;
- Suivi du partenariat avec AIRPARIF et participation au AIRLAB ;
- Contribution aux réflexions sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques liées à l'aérien et aux chantiers métropolitains ;

Pilotage d'actions métropolitaines en faveur de la qualité de l'air

- Relai et promotion auprès des Établissements publics territoriaux de la feuille de route pour la qualité de l'air ;
- Suivi des actions de coopération nationales et internationales en matière de qualité de l'air (notamment GUAPO) ;

PROFIL DU CANDIDAT

Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :

- Expérience indispensable dans le domaine de l'organisation des politiques publiques de la qualité de l'air et de la mobilité, notamment en Île-de-France ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, en particulier en Île-de-France ;
- Capacité à apporter une expertise technique et accompagner la prise de décision ;
- Expérience dans le suivi de demandes de subventions ;
- Capacité à animer des réunions ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques indispensable (Word, Power Point, Excel).

Connaissances complémentaires qui seraient appréciées :

- Des compétences juridiques et/ou financières et la connaissance des évolutions législatives récentes dans le domaine de la qualité de l'air seraient un plus ;
- Connaissance des acteurs de la qualité de l'air et de la mobilité ;
- Capacités requises : adaptation, autonomie avancée, négociation et concertation ;
- Qualités requises : diplomatie, dynamisme, rigueur, efficacité, créativité, aisance rédactionnelle.

Formation requise :

- Formation d'ingénieur ou de niveau Master (Bac + 5) en environnement, qualité de l'air, santé environnementale, animation territoriale, gestion de projet ;

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Cadre de catégorie A, filière technique ;
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans) ;
- Poste à pourvoir dès que possible ;
- Le poste requiert de se déplacer régulièrement dans Paris et sur le périmètre métropolitain ;
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois ;
- Candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par mail sous la référence **CMQA 2020** à recrutement@metropolegrandparis.fr

ACCES

- Le siège de la MGP est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS ;
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C).